

Réponse du **SER** à la consultation CDIP sur le Projet de stratégie et de programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles de formation générale du secondaire II

30 décembre 2008

Un projet positif, mais limité

Le SER ne peut que saluer la volonté de la CDIP de définir une coordination de l'enseignement des langues au secondaire II, puisque celle-ci s'inscrit dans la ligne des efforts importants d'harmonisation consentis ces dernières années et puisqu'elle est la suite naturelle de la stratégie adoptée le 25 mars 2004 pour la scolarité obligatoire.

Il ne peut que regretter, par contre, que ce programme de travail ne concerne que les écoles de la formation générale et que l'intérêt de tous les élèves, particulièrement de ceux des écoles professionnelles et de tous ceux qui ne relèvent pas directement du champ d'action de la CDIP, n'ait pas prévalu.

Il est à déplorer que la volonté politique de réaliser la meilleure formation possible pour tous les élèves sortant de la scolarité obligatoire se heurte une fois de plus à des obstacles structurels de pouvoir au niveau fédéral, quand ce n'est pas au niveau intercantonal.

Beaucoup de questions en suspens

Sans se prononcer sur le détail des options choisies et des mesures envisagées, le SER tient à relever que :

- Les intentions développées par la CDIP semblent aller dans le bon sens et paraissent volontaires et déterminées, comme l'étaient celles du 25 mars 2004. Il reste que bien des mesures envisagées en 2004 peinent à trouver leur concrétisation et qu'entre une volonté clairement exprimée par la CDIP et sa mise en œuvre dans les cantons, il y a souvent loin de la coupe aux lèvres.
- Les aspects financiers de la réalisation de ce programme, et notamment les ressources en personnel, vont constituer une des pierres d'achoppement de sa concrétisation. Ce point reste bien évidemment aussi pendant au niveau de l'école obligatoire.
- La transition école obligatoire – secondaire II ne va pas sans difficultés et les solutions évoquées par le programme de travail (standards HarmoS et PEL) sont loin d'avoir été vérifiées et validées.
- Le souhait de la CDIP d'un apprentissage intégré des langues et d'une didactique du plurilinguisme (chiffre 3.7) est à relever et à saluer. Il va tout à fait dans le sens de la formation générale privilégiée à l'école obligatoire et d'une approche de l'apprentissage des langues basée sur un enseignement moins strictement disciplinaire. Le SER regrette que cette option n'ait pas été prise explicitement dans le programme du 25 mars 2004 et souhaite que des démarches concrètes de didactique intégrée soient développées dès les premiers degrés de la scolarité.

- La volonté de tirer profit du fait que la Suisse est un pays plurilingue est bonne et légitime. Cependant, le SER ne peut s'empêcher, en tant qu'organisation romande, de s'interroger sur la réelle volonté politique des cantons qui n'ont pas accordé priorité à la deuxième langue nationale.
- La langue n'est pas qu'un moyen de communication, il est pourtant tout à fait approprié de privilégier cet objectif pour viser à une meilleure efficacité de l'utilisation et de l'évaluation des langues étrangères. Les aspects culturels sont à développer également au travers de la formation générale et touchent d'autres domaines disciplinaires (histoire, arts, etc.).
- Le SER reste persuadé qu'on n'apprend pas une langue à l'école et que tous les efforts doivent être faits pour procurer aux élèves des occasions péri- et extrascolaires d'échanges et de coopérations réels pour la pratique de la langue en situation. Les options concernant l'enseignement bilingue ou par immersion ne sont, de l'avis du SER, envisageables que dans des endroits très ponctuels sur la frontière linguistique.
- La question des élèves en difficulté reste ouverte, et le restera d'autant plus que tout n'aura pas été entrepris pour développer leurs compétences et leur aisance dans la langue d'enseignement et pour régler la question de la sélection, qui fait de l'apprentissage des langues une des premières causes de mise en échec des élèves concernés.

Le SER souhaite que la mise en œuvre de cette stratégie et de ce programme de travail pour la coordination de l'enseignement des langues au secondaire II soit l'occasion d'accélérer la concrétisation des décisions du 25 mars 2004. Le chantier est encore vaste !

Syndicat des enseignants romands
Georges Pasquier, président

